

Opération « Prends ta pause avec l'Équipe de France »
CONDITIONS GÉNÉRALES DE L'OPÉRATION
Modifié par avenant du 8 juin 2018

Article 1 - Champ d'application

Les présentes conditions générales de l'Opération (ci-après les "CGO") ont pour objet de définir les modalités et conditions de l'opération avec obligation d'achat « **Prends ta pause avec l'Équipe de France** » (ci-après « l'Opération ») qui propose, **du 02/05/2018 au 15/07/2018**, un jeu par tirage au sort et l'obtention d'une prime.

L'Opération est proposée par la société PASQUIER S.A., société anonyme au capital social de 2.089.364 euros, dont le siège social est situé BP 12, route d'Yzernay, 49360 LES CERQUEUX, inscrite au Registre du Commerce et des Sociétés d'ANGERS sous le numéro 329 263 933 (ci-après « **Brioche PASQUIER** »).

L'Opération est accessible sur le site Internet www.monmaillot-pitch.briochepasquier.com (ci-après « le Site ») et via www.pitch-briochepasquier.fr, toute participation nécessite la création d'un compte personnel spécialement dédié à l'Opération.

Les présentes CGO régissent l'ensemble des relations entre Brioche PASQUIER et le consommateur désirant participer à l'Opération sur le Site. Le consommateur doit être une personne physique, âgée de plus de 18 ans, avoir la pleine capacité juridique de contracter et résider sur le territoire défini à l'article 2 (ci-après « le Participant »).

Le Participant reconnaît avoir pris connaissance des CGO et les avoir acceptées sans réserve en cochant la case prévue à cet effet lors de la création de son compte. Les CGO sont disponibles et téléchargeables sur le Site et prévaudront, le cas échéant, sur toute autre version ou tout autre document et/ou mention contradictoire.

Les CGO pouvant faire l'objet de modifications ultérieures à tout moment, la version applicable au Participant est celle en vigueur sur le Site à la date de création de son compte personnel.

Toute modification de ces CGO fera l'objet d'une information sur le Site.

Article 2 : Principes de l'Opération

Une (1) seule participation à l'Opération par foyer (même nom, même adresse postale) et/ou par adresse e-mail : une (1) seule inscription au tirage au sort et une (1) seule commande de maillot.

L'Opération est exclusivement réservée aux consommateurs résidant en France métropolitaine, Corse incluse (ci-après « le Territoire »). Elle n'est pas ouverte aux consommateurs situés dans les DOM, ROM et COM (anciennement DOM et TOM). Les primes ne pourront être livrées que sur le Territoire.

- L'Opération propose aux Participants, ayant acheté six (6) produits de la marque Pitch de Brioche PASQUIER, de recevoir un maillot de foot enfant personnalisé, selon les modalités et conditions ci-après détaillées.
- L'Opération propose aux Participants, ayant acheté au moins un (1) produit de la marque Pitch de Brioche PASQUIER, de participer à un tirage au sort, pour tenter de gagner une rencontre (pour un enfant) avec les joueurs de l'Équipe de France, selon les modalités et conditions prévues aux présentes CGO.

L'Opération est présentée sur les supports suivants : le Site, les emballages de la marque Pitch porteurs de l'Opération ainsi que sur les supports publicitaires installés au sein de certains points de vente.

Les produits doivent être achetés entre le **02/05/2018 et le 15/07/2018 inclus**, dans une grande, moyenne ou petite surface alimentaire (hors METRO, grossistes et boutiques Brioche Pasquier).

Le Participant doit conserver la ou les preuves d'achat (tickets de caisse et code-barres des produits) **et les enregistrer sur son compte personnel.**

La date limite d'enregistrement des preuves d'achat est le **31/07/2018** (inclus).

La date limite de commande d'un maillot personnalisé est le **31/07/2018** (inclus), sous réserve de disponibilité en stock.

Article 3 - Produits éligibles à l'Opération

Tous les produits de la marque **PITCH** de Brioche Pasquier sont éligibles à l'opération (voir liste en Annexe 1 des présentes CGO), sous réserve qu'ils aient été achetés pendant la période de l'Opération, la date figurant sur le(s) ticket(s) de caisse faisant foi.

Article 4 - Modalités de participation à l'Opération

4.1. Création d'un compte personnel

Pour bénéficier de l'offre, le Participant doit créer un compte utilisateur dédié à l'Opération via la rubrique prévue sur le Site. Il lui sera alors possible de télécharger ses preuves d'achat.

Les champs marqués d'un astérisque doivent être obligatoirement complétés pour que le Participant soit valablement inscrit à l'Opération.

Le Participant devra déclarer être majeur, accepter sans réserve les Conditions Générales d'Utilisation du Site ainsi que les présentes Conditions Générales de l'Opération en cochant les cases prévues à cet effet.

Une fois le formulaire valablement complété, le participant recevra un e-mail de confirmation d'inscription de la part de Brioche PASQUIER.

Le Participant s'engage à communiquer de bonne foi toutes les informations obligatoires demandées dans le formulaire d'inscription : elles sont indispensables à la création de son compte et nécessaires à sa participation à l'Opération. Le Participant certifie que les informations qu'il communique sont exactes, notamment son adresse postale : cette adresse sera utilisée pour l'expédition de(s) dotation(s).

4.2. Enregistrement des achats

Après création de son compte personnel, le Participant peut enregistrer ses preuves d'achat. Il doit, pour cela, se connecter à son compte utilisateur, se rendre à la rubrique « **Enregistrer mes achats** », puis réaliser les étapes demandées pour compléter le formulaire.

- Saisir la date d'achat du ou des produit(s) Pitch
- Saisir le(s) code(s) barre(s) du/des produit(s) Pitch acheté(s)

Pour les besoins de l'Opération, est considéré comme 1 achat, chaque ligne sur un ticket de caisse mentionnant un produit Pitch indiqué à l'annexe 1, étant entendu qu'une ligne regroupant 2 produits (ou plus) est considérée comme 2 achats (ou plus), à condition que la mention du double achat (ou plus) figure bien sur le ticket de caisse.

Par contre, un lot promotionnel (regroupant plusieurs produits) est considéré comme un achat unique (le code-barres à saisir est celui qui figure sur l'emballage de regroupement des produits).

- Scanner (ou photographier) puis télécharger le ticket de caisse justifiant le(les) achat(s) du(des) produit(s) Pitch : **chaque ticket de caisse ne peut être valablement téléchargé qu'une seule fois.**

Si le ticket de caisse comporte plusieurs produits à enregistrer, le Participant devra saisir, sur le même formulaire, tous les codes-barres des produits présents sur le ticket.

Un ticket de caisse ne pourra être téléchargé qu'une seule fois et devra faire figurer l'ensemble des éléments mentionnés à l'article 7.2 ci-dessous (si le ticket de caisse est trop long, le Participant devra le plier en « accordéon » de façon à faire apparaître le haut et le bas du ticket, ainsi que les achats).

- S'inscrire, s'il le souhaite, au Tirage au sort, pour tenter de remporter une rencontre avec les joueurs de l'Equipe de France.
- Valider l'enregistrement.

Si le Participant possède plusieurs tickets de caisse, il devra compléter un nouveau formulaire pour chaque ticket de caisse.

Une fois les 6 produits Pitch enregistrés, le Participant peut commander son maillot.

4.3. Commande du maillot

A l'issue de l'enregistrement de 6 produits Pitch, le Participant sera invité à **personnaliser et commander** son maillot. La personnalisation est soumise au respect de la charte de modération annexée aux présentes CGO (Annexe 2).

Le Participant devra :

- Choisir la taille de maillot souhaitée : 8/10 ans ou 12 ans.
- Personnaliser son maillot, en saisissant, dans la case prévue à cet effet, le prénom à faire figurer sur le maillot (maximum 16 caractères, espaces et traits d'union compris).
- Valider.

4.4. Modification de la commande - Validation

Après réalisation des étapes-ci-dessus, un récapitulatif de commande s'affiche.

- Le Participant peut modifier sa commande (taille / prénom) s'il le souhaite.
- Le Participant peut modifier son adresse de livraison si nécessaire.
- **Si tout est correct, il valide sa commande.**

Le Participant recevra un accusé réception de sa commande par e-mail, accompagné du récapitulatif de sa commande.

La confirmation définitive de la commande par Brioche PASQUIER intervient après vérification de la conformité de la participation, des preuves d'achat et de la personnalisation aux présentes CGO.

4.5. Réservation du maillot

A partir du moment où le Participant valide sa commande, son maillot lui est automatiquement réservé pendant la période de vérification des preuves d'achat et de la personnalisation.

- Si sa commande est validée conforme, son maillot sera expédié.
- En cas de non-conformité (preuve d'achat, personnalisation), le Participant sera informé par e-mail et disposera d'un délai de **7 jours** pour corriger.

Brioche PASQUIER informera le Participant par e-mail, et sur son espace personnel, de l'acceptation de sa commande, ou à défaut, des non-conformités à corriger dans le délai précité.

Article 5 - Détails des dotations

Sont proposés, au titre de l'Opération :

- la participation à un tirage au sort (5.1)
- la mise à disposition de 16 000 maillots personnalisables (5.2)

5.1. Tirage au sort « Une rencontre avec les joueurs de l'Equipe de France » (dotation unique)

Dès l'enregistrement d'un produit Pitch, le Participant a la possibilité de s'inscrire, en cochant la case prévue à cet effet, au tirage au sort qui désignera le gagnant unique de la dotation ci-dessous détaillée. Le tirage au sort aura lieu dans le mois suivant la fin de l'Opération, parmi tous les participants inscrits.

Le tirage au sort met en jeu une (1) rencontre, pour un (1) enfant âgé de 6 à 14 ans, avec les joueurs de l'Equipe de France de football, au Centre National du Football à Clairefontaine (78). Valeur minimum estimée de la dotation : 600 € T.T.C.

Cette rencontre interviendra entre **septembre et décembre 2018**, à une date encore inconnue au moment de la rédaction des présentes CGO. Cette date sera proposée **selon le calendrier de l'Equipe de France** qui aura été communiqué à la Société Organisatrice par la Fédération Française de Football. Il est précisé que cette **rencontre est susceptible d'intervenir en semaine**.

Cette dotation unique comprend, pour l'enfant et ses 2 parents :

- le transport A/R du domicile du gagnant au Centre National du Football de Clairefontaine, en train seconde classe,
- les transferts prévus entre l'hôtel, le restaurant et le Centre National du Football de Clairefontaine (trajets et véhicules choisis et réservés par Brioche PASQUIER, selon le planning de la rencontre),
- 1 repas et 1 nuit en hôtel*** (choisi par Brioche PASQUIER).

La dotation ne comprend pas ce qui n'est pas indiqué ci-dessus et de manière non exhaustive :

- les frais de restauration à l'exclusion de ceux prévus ci-dessus,
- les dépenses personnelles,
- les assurances, etc.

Ces frais sont à la charge exclusive du gagnant.

Le gagnant sera informé de son gain par lettre recommandée avec accusé réception, dans un délai maximum de 10 jours suivant la date du tirage au sort. La Société Organisatrice et/ou son prestataire se chargera des modalités de réservation des éléments ci-dessus mentionnés.

Dans l'éventualité où la date de la rencontre, les horaires de train ou toute autre modalité de ce gain ne conviendrait pas au gagnant et/ou à ses bénéficiaires, la dotation sera réputée perdue.

Celle-ci ne fera l'objet d'aucune contrepartie sous quelque forme que ce soit, elle ne pourra être ni vendue, ni cédée ou remplacée et ne pourra pas non plus être utilisée partiellement.

5.2. Le maillot de foot personnalisé

L'Opération met à disposition des Participants **12 000 maillots**, d'une valeur unitaire approximative de **9 € TTC**, ainsi répartis :

- **6 000 maillots taille 8/10 ans**
- **6 000 maillots taille 12 ans**

Description : le maillot est un maillot de football mixte (non-officiel), pour enfant, de couleur bleue, « col V » et à manches courtes. Il comporte un logo « FFF » sur la poitrine côté cœur, et deux logos : « Pitch » et « FFF » sur la manche droite. Il est proposé en 2 tailles aux choix, selon les disponibilités et affichera, dans le dos, la personnalisation souhaitée par le Participant et conforme à la charte de modération.

Taille 8/10 ans :	Taille 12 ans :
• Largeur (sous manches) : 44 cm	• Largeur (sous manches) : 45 cm
• Hauteur dos : 57 cm	• Hauteur dos : 61 cm

Le Participant recevra son maillot de foot personnalisé par voie postale, à l'adresse indiquée lors de sa participation et dans un délai de 6 à 8 semaines environ, après validation conforme de sa participation.

Le maillot ne peut pas être vendu, cédé ou échangé. Il ne peut pas donner lieu à la remise de sa contre-valeur sous quelque forme que ce soit.

La taille du maillot et sa personnalisation sont non-modifiables après validation de la commande par le Participant.

5.2 bis - Le maillot de foot personnalisé

A compter de l'épuisement des stocks de maillots prévus à l'article 5.2, la Société Organisatrice proposera une réserve supplémentaire de maillots, d'une valeur unitaire minimum de **9 € TTC**, tel que décrit ci-dessous :

- **2 000 maillots taille 10 ans**
- **2 000 maillots taille 12 ans**

Description : le maillot est un maillot de football mixte (non-officiel), pour enfant, de couleur bleue, « col rond » et à manches courtes. Il comporte un logo « FFF » sur la poitrine côté cœur, et deux logos : « Pitch » et « FFF » sur la manche droite. Il est proposé en 2 tailles aux choix, selon les disponibilités et affichera, dans le dos, la personnalisation souhaitée par le Participant et conforme à la charte de modération.

Taille 10 ans :	Taille 12 ans :
• Largeur (sous manches) : 39 cm	• Largeur (sous manches) : 42 cm
• Hauteur dos : 55 cm	• Hauteur dos : 60 cm

Le Participant recevra son maillot de foot personnalisé par voie postale, à l'adresse indiquée lors de sa participation et dans un délai de 6 à 8 semaines environ, après validation conforme de sa participation.

Le maillot ne peut pas être vendu, cédé ou échangé. Il ne peut pas donner lieu à la remise de sa contre-valeur sous quelque forme que ce soit.

La taille du maillot et sa personnalisation sont non-modifiables après validation de la commande par le Participant.

Article 6 - Disponibilité des maillots

Tout au long de l'Opération, un compteur affichera en temps réel sur le Site le nombre de maillots restant disponibles, dans chaque taille proposée.

Dans l'éventualité où plusieurs commandes seraient passées au même instant, et ne permettraient pas une actualisation précise du compteur, Brioche PASQUIER, en cas d'indisponibilité du maillot, informera le Participant par e-mail et dans les meilleurs délais.

Article 7 - Conditions de validité de la participation

Pour rappel, la participation est soumise à une obligation d'achat et nécessite d'être un Participant situé sur le Territoire, conformément aux articles 1 et 2 des CGO.

7.1. Création de compte

Une seule création de compte par Participant est autorisée. La participation est personnelle : le Participant s'engage ainsi à ne créer qu'un seul compte individuel correspondant à un nom de famille et une adresse postale et/ou une adresse e-mail valide.

S'il est constaté qu'une même personne a créé un ou plusieurs compte(s) supplémentaire(s) en remplissant plusieurs formulaires d'inscription, ou a utilisé une ou plusieurs adresse(s) temporaire(s) ou non, et plus généralement quel(s) que soi(en)t le(s) moyen(s) utilisé(s) et contraire à l'esprit de loyauté et d'égalité des chances de l'Opération, la participation sera annulée et le compte pourra être supprimé. Le Participant sera alors informé par l'envoi d'un e-mail mentionnant les motifs de la suppression de son/ses compte(s).

Brioche PASQUIER se réserve le droit de vérifier la véracité des informations communiquées, tant pour la création du compte utilisateur, que pour toute autre utilisation des fonctionnalités du Site. Ces vérifications seront effectuées dans le strict respect de l'article 9 du Code Civil.

7.2. Preuves d'achat

Pour être valablement considéré comme preuve d'achat, le ticket de caisse doit avoir été émis par une grande, moyenne ou petite surface alimentaire (hors METRO, grossistes et boutiques Brioche Pasquier), mentionner le nom du (des) produit(s) Pitch acheté(s), la date d'achat et le prix d'achat.

La/les preuves d'achat seront déclarées non conformes si, et de manière non exhaustive :

- la date d'achat du/des produit(s) n'est pas comprise **entre le 02/05/2018 et le 15/07/2018**
- la date d'achat ne figure pas sur le ticket de caisse
- le/les produit(s) acheté(s) ne sont pas des produits Pitch éligibles à l'opération
- le ticket de caisse ne mentionne pas le prix du/des produit(s) acheté(s)
- le ticket de caisse ne mentionne pas le montant total du ticket de caisse
- le ticket de caisse est incomplet, déchiré ou illisible.

7.3. Personnalisation

La personnalisation souhaitée par le Participant est soumise au respect de la charte de modération annexée aux présentes CGO (Annexe 2).

De manière non exhaustive, sont interdits :

- l'utilisation du nom d'un joueur de football,
- les propos injurieux et/ou portant atteinte à la Société Organisatrice ou à un tiers d'une quelconque manière, etc.

Article 8 - Non-conformités

8.1. Non-conformité « Commande de maillot personnalisé »

En cas de non-conformité, relative au(x) preuve(s) d'achat et/ou à la personnalisation, Brioche PASQUIER en informera le Participant par e-mail et sur son espace personnel.

Le Participant sera invité à corriger les éléments non-conformes qui lui seront signalés, dans un délai de **7 jours suivant la réception de l'e-mail**.

La réservation de son maillot sera maintenue pendant ces 7 jours.

- Si **aucune correction** n'est apportée au cours de ce délai de **7 jours**, la participation sera dite « non conforme définitive », et annulée : le Participant perdra le bénéfice de la réservation de son maillot et ce dernier sera remis en stock.
- Si **après correction** dans le délai imparti, la commande n'est toujours **pas conforme**, la participation sera dite « non conforme définitive », et annulée : le Participant perdra le bénéfice de la réservation de son maillot et ce dernier sera remis en stock.

En cas de non-conformité définitive, Brioche PASQUIER en informera le Participant par e-mail.

Quel que soit le cas de non-conformité définitive, le Participant aura néanmoins la possibilité de repasser une commande : **il devra recommencer toute la procédure depuis le début. Il devra alors réenregistrer ses achats pour pouvoir commander son maillot (sous réserve des stocks restants disponibles).**

- Si **après correction** dans le délai imparti, la commande est validée **conforme**, le maillot sera expédié.

8.2. Non-conformité « Tirage au sort »

Une fois le gagnant désigné par tirage au sort, Brioche PASQUIER procédera à la vérification de sa participation et contrôlera notamment la preuve d'achat lui ayant permis de s'inscrire.

- Si la preuve d'achat ayant permis au Participant de s'inscrire s'avère non conforme, et si cette preuve d'achat est la seule que le Participant a enregistrée sur son compte, sa participation sera annulée : le Participant perdra le bénéfice de la dotation.

Dans ce cas, un autre gagnant sera tiré au sort.

- Si la preuve d'achat ayant permis au Participant de s'inscrire s'avère non conforme, mais que le participant a enregistré d'autres preuves d'achat par la suite et que, au moins l'une d'entre elles est conforme : sa participation sera validée conforme.

Article 9 - Remboursement des frais de participation

Les frais de connexion au Site sont remboursés sur simple demande écrite adressée par voie postale **au plus tard le 15 septembre 2018 inclus** (cachet de la poste faisant foi) à :

« PITCH FFF COUPE DU MONDE / OPERATION 20600 ; CEDEX 3732 ; 99373 PARIS CONCOURS ».

Ce remboursement n'est pas accessible aux Participants disposants d'un accès à internet dit « illimité » ou utilisant une connexion Wifi gratuite, cette demande est donc réservée aux Participants payant des frais de connexion à la hauteur de leur consommation réelle.

La demande de remboursement des frais de connexion devra être accompagnée d'un RIB ainsi que d'une (1) facture téléphonique au nom du Participant à l'Opération : **la demande de remboursement du timbre (de demande de remboursement des frais de connexion) devra être jointe au même courrier.**

A défaut d'éléments justificatifs détaillés et chiffrés, c'est-à-dire en l'absence de relevés de factures détaillés et précis, au nom du Participant, et indiquant les temps de connexion au Site (ou volume de données consommées) et les montants dus à ce titre, les deux remboursements sont prévus à hauteur des montants forfaitaires ci-dessous précisés et

- Demande de remboursement des frais de connexion (mobile ou fixe) : 0.30€ T.T.C (au regard des différents type d'abonnements disponibles et de leur modulation, ce montant est forfaitaire pour l'ensemble de l'Opération, quel que soit le nombre de connexions au Site)
- Demande de remboursement du timbre : tarif en vigueur d'un (1) timbre au tarif lent-20g.

Les remboursements interviendront par virement bancaire dans un délai d'environ six (6) semaines.

Une seule demande de remboursement par foyer (même nom, même adresse postale), toute demande incomplète ou illisible ne sera pas prise en compte.

Article 10 - Questions et informations

Pour toute information relative à l'état de sa participation, une page « **Suivi de mes preuves d'achat enregistrées** » est à disposition du Participant sur son espace personnel.

Pour toute information relative à l'état de sa commande, une page « **Suivi de ma commande** » est à disposition du Participant sur son espace personnel.

Le Participant peut également consulter la rubrique « **FAQ** » disponible sur le Site.

Pour toute autre question, le Participant peut contacter la Société Organisatrice en utilisant le formulaire de la rubrique « **Contact** » sur le Site.

Article 11 - Responsabilité

11.1. Brioche PASQUIER se réserve le droit de modifier, proroger ou d'écourter la durée ou les conditions de l'Opération si des conditions extérieures le nécessitent.

Brioche PASQUIER se réserve la possibilité d'annuler l'Opération ou une partie de celle-ci si des fraudes venaient à intervenir lors du déroulement de l'Opération ou de l'attribution des lots. Dans toutes les situations elle se réserve le droit de poursuivre en justice et/ou de ne pas attribuer les dotations aux fraudeurs.

La responsabilité de Brioche PASQUIER ne peut être mise en cause si l'inexécution ou le retard dans l'exécution d'une obligation résulte d'un cas de force majeure ou d'un fait imprévisible et insurmontable d'un tiers.

11.2 Les maillots et leurs caractéristiques telles qu'elles sont décrites et représentées, n'excluent pas qu'il existe des variations même minimales de typographie, taille, couleurs et proportion avec les maillots reçus.

11.3 Brioche PASQUIER n'est tenu que d'une obligation de moyens en ce qui concerne le fonctionnement et la continuité du Site.

Brioche PASQUIER ne saurait être tenue responsable de l'encombrement du réseau Internet, de la qualité de l'équipement du Participant, ni de la qualité de son mode d'accès qui pourraient avoir des répercussions sur le délai d'acheminement des formulaires d'inscription ou sur le temps de connexion nécessaire à la participation et/ou à la réserve de son maillot.

Le choix des mots de passe et identifiants retenus par le Participant lors de la création de son compte relève de sa propre responsabilité. Il lui appartient de prendre toute mesure de protection afin de garantir la confidentialité de ces mots de passe et identifiants. Brioche PASQUIER ne saurait être responsable en cas de perte, ou d'utilisation frauduleuse de ces éléments par un tiers autre que le Participant.

Brioche Pasquier ne peut être tenu pour responsable à l'égard du Participant et/ou des bénéficiaires de la dotation ou de tous tiers concernant les dommages, insatisfactions et/ou désagréments pouvant intervenir pendant la jouissance des dotations.

Article 12 - Données à caractère personnel

Les paragraphes mentionnés ci-dessous détaillent les conditions d'utilisation de vos données personnelles et les droits dont vous disposez en application de la réglementation relative à la protection des données à caractère personnel.

RESPONSABLE DE TRAITEMENT

Pasquier SA, société anonyme au capital social de 2.089.364 euros, dont le siège social est situé BP 12, route d'Yzernay, 49360 LES CERQUEUX, inscrite au Registre du Commerce et des Sociétés d'ANGERS sous le numéro 329 263 933 (ci-après « Brioche Pasquier »).

BASE LEGALE ET FINALITES

Le traitement des données identifiées par un astérisque est nécessaire à l'exécution du règlement de l'Opération que vous avez accepté en cochant la case « *j'ai lu et j'accepte sans réserve les conditions générales de l'Opération* ». Votre acceptation des conditions générales de l'Opération crée un contrat qui vous engage à l'égard de Brioche Pasquier à respecter les conditions de participation proposées et réciproquement engage Brioche Pasquier à votre égard. Le contrat ainsi conclu constitue la base légale du traitement par Brioche Pasquier de vos données personnelles pour les besoins de la finalité ci-après indiquée.

Le traitement de ces données est nécessaire à la gestion de votre participation à l'Opération proposée sur le Site, à savoir la gestion de vos commandes, l'expédition des produits, l'information de vos gains éventuels et vos questions (demandes d'information/réclamation...). La collecte de votre numéro de téléphone nous permet de vous joindre afin de répondre à vos questions.

Vos données personnelles ne font pas l'objet d'une prise de décision automatisée ou d'un profilage.

CONSEQUENCES D'UN DEFAUT DE REPONSE

Le recueil des données identifiées par un astérisque est nécessaire à votre participation : elle ne pourrait pas être prise en compte sans ces données. Par conséquent, les Participants qui exerceront leur droit d'effacement des données les concernant avant la fin de l'Opération seront réputés renoncer à leur participation.

Il est obligatoire de transmettre des informations réelles et exactes.

DUREE DE CONSERVATION ET ABSENCE DE TRANSFERT

Les données vous concernant seront conservées pendant la durée de l'Opération proposée sur le Site. A l'issue de l'Opération, ces données seront conservées pendant une durée maximale de (1) une année.

Aucune donnée collectée ne fait l'objet d'un transfert en dehors de l'union européenne.

VOS DROITS

Conformément à la loi « Informatique et Libertés » et au règlement européen n°2016/679, vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification ou d'effacement, ainsi que d'un droit à la portabilité de vos données ou de limitation du traitement.

Vous pouvez également donner des directives relatives à la conservation, à l'effacement et à la communication de vos données après votre décès.

Ceci en écrivant auprès de : **vos-donnees-personnelles-1@pasquier.fr**. Nous vous remercions de justifier de votre identité et d'indiquer le nom du jeu concerné.

Vous disposez également du droit d'introduire une réclamation auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (**www.cnil.fr**).

Article 13 - Invalidité d'une stipulation

Si une ou plusieurs stipulations des présentes Conditions Générales de l'Opération sont tenues pour non valides ou déclarées comme telles en application d'une loi, d'un règlement ou à la suite d'une décision définitive d'une juridiction compétente, les autres stipulations garderont toute leur force et leur portée.

Article 14 - Loi applicable et litiges

Les présentes CGO sont soumises au droit français et déposées chez Me Berneise, Huissier de justice à Cholet (49 300), elles sont disponibles uniquement sur le Site.

Les Parties s'engagent à rechercher une solution amiable à tout différend qui serait relatif à l'interprétation ou l'exécution des présentes CGO.

Toute remarque pourra être signalée via la rubrique « **Contact** » présente sur le Site.

Les Parties tenteront de trouver un accord amiable avec l'aide de l'huissier dépositaire des présentes conditions générales de l'Opération. A défaut d'accord amiable, tout litige portant sur l'application, l'exécution et/ou l'interprétation des présentes sera soumis aux juridictions françaises compétentes.

Annexe 1 : Liste des produits Pitch éligibles à l'Opération

Désignation	Poids	Code-barres
PITCH FRAISE x 8	310 g	325654 000127 5
PITCH POMME x 8	310 g	325654 003426 6
PITCH CHOCOLAT x 8	310 g	325654 000063 6
PITCH CHOCOLAT AU LAIT x 8	310 g	325654 003425 9
PITCH PEPITES DE CHOCOLAT x 8	300 g	325654 000064 3
PITCH CHOCO BARRE NOIR x 8	310 g	325654 000130 5
PITCH CHOCO BARRE LAIT x 8	310 g	325654 000131 2
PITCH CHOCO BARRE NOISETTE x 8	310 g	325654 000182 4
PITCH CROUSTI x 8	310 g	325654 000248 7
PITCH BEIGNETS CHOCOLAT x 8	350 g	325654 001085 7
PITCH BEIGNETS POMME x 8	350 g	325654 001086 4
PITCH BEIGNETS FRAMBOISE x 8	350 g	325654 003157 9
PITCH FRAISE x 8 + 2 Gratuits	385 g	325654 000940 0
PITCH POMME x 8 + 2 Gratuits	385 g	325654 003525 6
PITCH CHOCOLAT x 8 + 2 Gratuits	385 g	325654 000939 4
PITCH CHOCO LAIT x 8 + 2 Gratuits	385 g	325654 003524 9
PITCH PEPITES DE CHOCOLAT x 8 + 2 gratuits	375 g	325654 000978 3
PITCH CHOCO BARRE LAIT x 8 + 2 gratuits	385 g	325654 000133 6
PITCH CHOCO BARRE NOISETTE x 8 + 2 gratuits	385 g	325654 000183 1
PITCH CHOCO BARRE NOIR x 8 + 2 gratuits	385 g	325654 000132 9
PITCH BEIGNETS CHOCOLAT x 8 + 2 Gratuits	435 g	325654 001164 9
PITCH BEIGNETS POMME x 8 + 2 Gratuits	435 g	325654 001165 6
PITCH BEIGNETS FRAMBOISE x 8 + 2 Gratuits	435 g	325654 003158 6
PITCH FRAISE x 10 "Offre Economique"	385 g	325654 003441 9
PITCH POMME x 10 "Offre Economique"	385 g	325654 003442 6
PITCH CHOCO x 10 "Offre Economique"	385 g	325654 003438 9
PITCH CHOCO AU LAIT x 10 "Offre Economique"	385 g	325654 003439 6
PITCH PEPITES DE CHOCOLAT x 10 "Offre Economique"	375 g	325654 003447 1
PITCH CHOCO BARRE LAIT x 10 "Offre Economique "	385 g	325654 000188 6

PITCH CHOCO BARRE NOISETTE x 10 "Offre Economique "	385 g	325654 000189 3
PITCH CHOCO BARRE NOIR x 10 "Offre Economique "	385 g	325654 000190 9
PITCH CHOCOLAT x 12	465 g	325654 003548 5
PITCH PEPITES DE CHOCOLAT x 12	450 g	325654 003549 2
PITCH CHOCOLAT x 16 - Lot de 2 x 8	620 g	325654 000076 6
PITCH PEPITES CHOCOLAT x 16 - Lot de 2 x 8	600 g	325654 000077 3
PITCH BEIGNETS POMME x 16 "Offre Economique"	700 g	325654 003533 1
PITCH BEIGNETS CHOCO x 16 "Offre Economique"	700 g	325654 003564 5
PITCH CHOCOLAT X 16 - Lot de 2 x 8 "le 2nd à -50%"	620 g	325654 000028 5
PITCH PEPITES DE CHOCOLAT x 16 - Lot de 2 x 8 "le 2nd à -50%"	600 g	325654 000029 2
PITCH CHOCOLAT x 24 - Lot de 3 x 8	930 g	325654 000031 5
PITCH PEPITES DE CHOCOLAT x 24 - Lot de 3 x 8	900 g	325654 000032 2
PITCH CHOCOLAT x 24 - Lot de 2 + 1 gratuit	930 g	325654 000051 3
PITCH PEPITES DE CHOCOLAT x 24 - Lot de 2 + 1 gratuit	900 g	325654 003534 8
Lot "PITCH PEPITES DE CHOCOLAT x 8 et PITCH CHOCO BARRE LAIT x 8"	610 g	325654 000233 3
Lot "PITCH CHOCOLAT x 8 et PITCH CHOCO BARRE NOIR x 8"	620 g	325654 000234 0
Lot "PAINS AU LAIT x 10 / PITCH CHOCOLAT x 8"	660 g	325654 003141 8

Annexe 2 : Charte de modération

CHARTRE DE MODÉRATION DES CONTENUS PERSONNALISÉS

1. CARACTÉRISTIQUES DES CONTENUS PERSONNALISÉS

Le contenu personnalisé du maillot de football créé par les Participants est constitué d'un message au format texte selon les dispositions du Règlement du Jeu. Ce message ne pourra excéder 16 caractères (espaces et trait d'union inclus).

2. CONFORMITÉ DES CONTENUS PERSONNALISÉS

Les contenus personnalisés doivent être rédigés en langue française et dans un langage intelligible.

Ne sont pas acceptés, les contenus personnalisés, sous quelque forme que ce soit y compris si le texte est en partie dissimulé par des « *** » ou tout autre élément, qui :

- constituent une atteinte aux droits des personnes, à l'ordre public ou aux bonnes mœurs. A ce titre le contenu personnalisé doit être exempt de tout contenu à caractère agressif, vulgaire, dénigrant, injurieux, sexiste, raciste, xénophobe, homophobe, antisémite, négationniste, incitant à un délit, à la haine ou à la violence, au crime ou au suicide,
- comportent les noms des joueurs de football
- portent atteinte à l'image, à la réputation de la marque PITCH ou du groupe Brioche PASQUIER (dénigrement du produit, association de termes injurieux ou diffamatoires ou polémiques, etc.),
- comportent des contenus diffamatoires, injurieux ou dénigrants à l'égard des tiers ou des concurrents,
- portent manifestement atteinte aux droits de marque de tiers et plus généralement portant atteinte aux dispositions législatives et réglementaires relatives aux droits de propriété intellectuelle,
- contiennent des petites annonces, des coordonnées (téléphones, adresse postale, email, réseau social etc.)

3. MODÉRATION ET SUPPRESSION DES CONTENUS PERSONNALISÉS NON CONFORMES

Brioche PASQUIER pourra refuser toute proposition de personnalisation qui serait contraire aux dispositions de la présente Charte.